

l'unanimité que leur priorité sur le plan constitutionnel allait être de ramener le Québec dans la Constitution, avant même de se pencher sur d'autres questions, comme la réforme du Sénat, les droits de pêche et les droits de propriété.

Les premiers ministres provinciaux ont également été unanimes à décider que les discussions visant le retour du Québec dans la Constitution se fonderaient sur les cinq conditions que le premier ministre Bourassa et le Parti libéral du Québec ont exposées dans le programme électoral qui les a menés à la tête du Québec. Ces cinq conditions sont exposées dans le document intitulé "Making Our Future". Elles concernent d'abord la reconnaissance du caractère distinctif du Québec; en second lieu, une meilleure protection pour le Québec dans le cadre de la formule d'amendement; troisièmement, la nomination par le Québec, à même le Barreau de cette province, d'au moins trois des neuf juges de la Cour suprême; quatrièmement, le renforcement des pouvoirs du Québec dans le domaine de l'immigration; et, cinquièmement, la fixation de limites au pouvoir de dépenser du Parlement.

Ce sont là les conditions posées par M. Bourassa dans le programme électoral qui lui a valu de remporter ses élections. Ce sont celles également dont M. Getty et ses homologues ont convenu à l'unanimité qu'elles serviraient de base aux discussions.

Nous partageons ce point de vue unanime des premiers ministres provinciaux. Pendant la campagne électorale qui a mené à notre éclatante victoire, M. Mulroney a promis que le Canada ouvrirait le dialogue sur le retour du Québec dans la famille constitutionnelle canadienne. Bien au fait de la complexité de la question, il a fait une mise en garde contre les solutions improvisées, et déclaré que les éventuelles négociations ne s'amorceraient qu'en la présence de conditions minimales de succès.

Dans notre premier discours du trône, nous avons souligné que la question de la Constitution n'engage pas que les seuls gouvernements du Québec et du Canada. Toutes les provinces doivent participer à l'élaboration d'un nouveau consensus constitutionnel.

Lorsqu'ils se sont rencontrés à Vancouver en novembre dernier, les onze premiers ministres ont confirmé la position unanime prise à Edmonton par les premiers ministres provinciaux. Ils ont convenu d'intensifier les discussions, sur la base des cinq propositions du Québec.